

NUMÉRO DE PROGRAMME :420.B0

PLAN DE COURS

⊠Saint-Jérôme	☐Mont-Laurier	☐ Mont-Tremblant	
420-3E4-JR Numéro du cours Automne 2020 Session Auteur(e)(s) ou professeur(e)(s) utilisant of the cours of	2-2-3 Pondération se plan de cours : 6519 Poste s suivantes : • Réfé	échange de données itre du cours 420-1D4-JR – Interface Web 420-2C6-JR – Programmation orientée obje Préalable(s) rron@cstj.qc.ca Courriel D-125 Bureau rence à la PIEA : Modalités de reprise en cas d'absence à une	f u
pondération et ses critères Démarche d'enseignement et d'appre Démarche d'évaluation Formative Sommative (type, pondérati Calendrier du cours Activités obligatoires pour l'étudiant (Modalités de participation au cours Règles départementales d'évaluation lieu)	ion, moment) of Sale of the service	évaluation Pénalité pour les retards dans la remise des travaux (s'il y a lieu) Modalités d'évaluation de la langue iagraphie ériel requis et frais (s'il y a lieu) alités de diffusion des disponibilités de l'enseigrence à la Politique institutionnelle sur la fraude at et la tricherie par les étudiants	nant
La coordination départementale recomma	ande l'approbation de ce plan de cour Yannick Ch		20
Nom du département	Coordination départ		
Note aux étudiants : Nous vous suggé	érons de conserver ce plan de cours af	in de vous éviter des frais si ultérieuremen un envoi électronique de ce plan de cours.	

Gabarit mis à jour le : 19 août 2020

PRÉSENTATION DU COURS

Famille : Mobile et objets connectés

Pour la majorité des applications modernes (Web, natives, objets connectés, etc.), les services d'échange de données sont devenus incontournables. Le cours *Services d'échange de données* permettra à l'étudiant de comprendre leurs raisons d'être et leur fonctionnement. Le cours portera en grande partie sur le développement d'API utilisant l'architecture REST. De plus, l'étudiant devra se familiariser avec les notions de sérialisation des données, les caractéristiques du protocole HTTP, le fonctionnement des sockets, les particularités du big data et les techniques de programmation asynchrone.

DESCRIPTION DE LA CIBLE DU COURS

À la fin de ce cours, l'étudiant sera en mesure de développer la logique applicative du service, de le documenter et de programmer une application Web cliente pour tester le service.

DESCRIPTION DE L'ÉVALUATION SYNTHÈSE DU COURS

PONDÉRATION: 50%

Objets d'évaluation

- Volet A À partir d'un document de conception, développer une application de service d'échange de données opérant une base de données et la valider par un plan de test fonctionnel.
- Volet B À partir du code source d'une application cliente test et du code source d'une application de services d'échange de données similaire au volet A, ajouter ou modifier des fonctionnalités pour que les applications soient en mesure de répondre au document de conception.

Contexte de réalisation			
Walat A		Pondération individuelle :	15/50
Volet A		Pondération en équipe :	15/50
Tâche exigée de l'élève :	Travail pratique en équipe de 2 à 3 étudiants		
Durée :	Entre 12 et 16 périodes (3 à 4 semaines) en classe et travail personnel		
Matériel permis lors de l'évaluation :	Toute documentation permise		
Critères d'évaluation :			Pondération
Création ou adaptation correctes de la base de données			10 %
Programmation correcte de la réception des données d'entrée			20 %
Programmation correcte de l'envoi des données de sortie			25 %
Respect des protocoles de communication et des formats d'échange de données			25 %
Application rigoureuse des plans de tests			10 %
Respect des documents de conception			10 %

Volet B Pondération :		20/50	
Tâche exigée de l'élève :	Examen pratique individuel		
Durée :	Entre 2 périodes et 3 heures		
Matériel permis lors de l'évaluation :	Toute documentation permise		
Critères d'évaluation :			Pondération
Utilisation appropriée du service par l'application test 10 %			
Programmation correcte de la réception des données d'entrée			20 %
Choix approprié des clauses, des opérateurs, des commandes ou des paramètres dans les requêtes à la base de données			15 %
Programmation correcte de l'envoi des données de sortie			20 %
Conversion appropriée des données fournies par le service en données exploitables par l'application test			15 %
Respect des protocoles de communication et des formats d'échange de données			20 %

DÉMARCHE D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE				
\checkmark	Exposé		Présentation	
	Démonstration		Travail pratique en atelier	
	Étude de cas		Travail d'équipe	
	Laboratoire dirigé	\checkmark	Résolution de problème	
	Lecture	\checkmark	Discussion de groupe	
	Mise en situation		Autres	

DÉMARCHE D'ÉVALUATION

FORMATIVE

L'évaluation formative fait partie intégrante de l'apprentissage. Elle s'inscrit dans un processus continu qui informe l'étudiant sur ses apprentissages vis-à-vis de la compétence à atteindre. C'est pour cette raison qu'aucune note n'est comptabilisée. À titre d'exemple, elle peut prendre différentes formes dont : un jeu-questionnaire, une simulation d'examen, une discussion en classe, un plan de développement, etc.

SOMMATIVE				
Évaluation	Туре	%	Énoncé	Remise
TP01 – REST	Travail pratique individuel	17,5	Semaine 03	Semaine 05
TP02 – AJAX	Travail pratique individuel	17,5	Semaine 06	Semaine 08
Correction TP01 et TP02	Travail pratique individuel	15	Semaine 11	
ES – Volet A	Travail pratique d'équipe	30	Semaine 12	Semaine 15
ES – Volet B	Examen pratique	20	Semaine 15*	
Dû au contexte pédagogique, veuillez noter que des changements pourraient être apportés aux évaluations				

CALENDRIER DU COURS

Semaine	Contenus	Évaluations sommatives			
01	Présentation du cours Architecture Client/Serveur Apprivoiser Javascript Introduction à Node.js Introduction aux outils technologie				
02	Architecture REST ✓ Ressources et Représentation ✓ Document et collection ✓ Protocole http (request, response, head, body) ✓ Code de statut http				
03	Architecture REST (suite) ✓ Concepts: route, end-points ✓ Utilisation des méthodes du protocole http (GET, HEAD, POST, PUT, DELETE, PATCH) ✓ Paramètres d'URL ✓ Transformation de réponse	Énoncé TP01 - REST			
04	Architecture REST (suite) ✓ Introduction au noSQL ✓ MongoDB et mongoose ✓ Notion de schéma et validation				
05	Architecture REST (suite)	Remise TP01 (17,5 %)			
06	Révision html, bootstrap et jQuery Application test d'un service d'échange ✓ AJAX - GET	Énoncé TP02 - AJAX			
07	Application test d'un service d'échange ✓ AJAX – POST et autres méthodes				
Semaine de relâche					
08	Documentation du service d'échange de données Bonne pratique REST ✓ Linking et Header Location ✓ Pagination ✓ Paramètres d'URL « normalisés » ✓ Format des messages d'erreur	<u>Remise TP02 (17,5 %)</u>			

09	Architecture REST avancée ✓ Mongoose : references et virtual ✓ Validations avancées ✓ Journaux d'événements	
10	Websocket ✓ Introduction au temps réel ✓ Concept de socket ✓ Notion d'événements ✓ Bibliothèque socket.io	
11	Révision	Examen (15 %)
12		Énoncé Épreuve synthèse Volet A (30%)
13		
14	Réalisation de l'épreuve synthèse – Volet A	
15		<u>Épreuve synthèse</u> <u>Volet B (20%)</u> <u>Remise Épreuve synthèse</u> <u>Volet A (30%)</u>
Période d'évaluation commune	Dû au contexte pédagogique, le calendrier scolaire ne comporte pas de période d'évaluat	ion commune

Veuillez noter que des changements pourraient être apportés à cette grille en cours de session!

ACTIVITÉS OBLIGATOIRES POUR L'ÉTUDIANT (S'IL Y A LIEU)

Certaines activités pourraient avoir lieu en présentiel ou à l'extérieur des heures de cours en fonction de l'évolution du contexte pédagogique de la session.

MODALITÉS DE PARTICIPATION AU COURS

Captation vidéo lors des cours à distance

Veuillez prendre note qu'une captation vidéo pourrait se faire par votre enseignant lors des cours à distance. Cette captation sera uniquement visible en direct, par l'enseignant et, dans certains cas, par les autres étudiants du groupe. Aucun enregistrement de la captation ne sera effectué sans votre consentement.

Captation vidéo lors des évaluations à distance

Notez qu'une ou des évaluations sommatives du cours pourraient aussi se faire à caméra ouverte, c'est-à-dire que la caméra de votre ordinateur devra être allumée afin que votre image soit captée (et non enregistrée) pendant toute la durée de votre évaluation. Cette captation permettra à l'enseignant de répondre aux questions et de voir à ce que les conditions de passation de l'évaluation soient respectées. Dans le cas où vous refuseriez cette captation ou que vous ne seriez pas en mesure de la permettre, une autre possibilité vous sera proposée.

Enregistrement des étudiants par l'enseignant

Les étudiants devront remplir un formulaire de consentement à l'enregistrement de l'image qui leur sera soumis par Omnivox.

Utilisation du matériel d'un cours et enregistrement d'un cours par les étudiants

Tout document produit dans le cadre de ce cours, incluant, mais non limitativement, toute vidéo préenregistrée ou en direct, est protégé par le droit d'auteur, par le droit à la propriété intellectuelle ainsi que par le droit à l'image, et ce, sans égard au support utilisé. Il est strictement interdit de copier, de redistribuer, de reproduire, de republier, d'emmagasiner sur tout médium, de retransmettre ou de modifier ces documents. Toute contravention à ces conditions d'utilisations pourra faire l'objet de sanction(s) de la part du Cégep.

La classe, lieu d'apprentissage privilégié

La classe est un lieu d'apprentissage privilégié. Par sa présence et sa participation active en classe aux activités pédagogiques proposées, l'étudiant contribue à sa propre réussite. C'est pourquoi l'étudiant a la responsabilité d'assister à ses cours et de prendre les mesures nécessaires pour reprendre les apprentissages faits en classe en cas d'absence à un cours. Les périodes de disponibilité de l'enseignant ne seront pas consacrées à des périodes de rattrapage en cas d'absence au cours.

Pour le bon déroulement de certaines activités d'apprentissage, il peut être nécessaire que l'étudiant ait préalablement accompli une tâche spécifique (devoir, lecture, questionnaire, etc.). L'enseignant peut **exclure** momentanément de la classe l'étudiant qui n'a pas réalisé ladite tâche et inviter ce dernier à l'accomplir à l'extérieur. L'étudiant réintègre la classe lorsqu'il fait la démonstration qu'il s'est suffisamment préparé pour participer à l'activité en question et recevoir la rétroaction formative associée à celle-ci. L'étudiant qui refuse de participer à l'activité et qui ne désire pas de rétroaction est libre de réintégrer la classe **quand le professeur juge** que les activités d'enseignement et d'apprentissage reliées à cette tâche spécifique sont terminées.

Tout élève qui utiliserait le matériel informatique ou de communication de manière inappropriée ou à des fins autres que la participation au cours pourra se voir exclure du laboratoire.

La règle du collège, au sujet de la nourriture dans les laboratoires informatiques, est simple. C'est interdit.

Dans les laboratoires dédiés au département d'informatique (D134, D136 et D139), les enseignants du département d'informatique tolèrent les choses suivantes :

- Nourriture : seules les collations sèches seront tolérées.
 - o On entend par collation sèche des aliments comme une barre tendre, un biscuit, etc.
- Breuvage: toute boisson est permise, tant que celle-ci se trouve dans un contenant fermé.
 - On entend par contenant fermé un contenant pouvant être complètement fermé et scellé, comme une bouteille d'eau avec un bouchon ou un « thermos ».
 - o Les verres de cafés avec un couvercle ne sont pas considérés comme un contenant fermé.

RÈGLES DÉPARTEMENTALES D'ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES (S'IL Y A LIEU)

Le département d'informatique applique fidèlement la politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PIEA).

MODALITÉS DE REPRISE EN CAS D'ABSENCE À UNE ÉVALUATION — PIEA ARTICLE 5.7

L'étudiant qui s'absente à une évaluation peut obtenir une reprise selon des modalités équivalentes dans la mesure où la raison de cette absence est **justifiée et jugée valable par son enseignant**. Son enseignant pourrait d'ailleurs lui demander de fournir une pièce justificative avant d'autoriser la reprise.

En cas d'absence pour une raison imprévue, notamment : maladie, décès d'un proche, accident ou raisons familiales, l'étudiant doit aviser l'enseignant dans un délai de **24 heures**. Sans raison valable, aucune reprise ne sera permise et la note zéro sera attribuée pour l'évaluation.

Dans le cas d'une absence prévisible (comparution à la Cour, rendez-vous avec un spécialiste médical, Alliance Sport-Études et Cheminots), l'étudiant doit aviser son enseignant au moins **5 jours ouvrables avant** la tenue de l'évaluation afin de planifier avec lui des modalités de reprise. Si l'étudiant n'informe pas son enseignant avant la tenue de l'évaluation, aucune reprise ne sera permise et la note zéro sera attribuée pour l'évaluation.

PÉNALITÉ POUR LES RETARDS DANS LA REMISE DES TRAVAUX (S'IL Y A LIEU) — PIEA ARTICLE 5.6

Toute évaluation sommative remise en retard fera l'objet d'une pénalité de 10 % de la valeur de l'évaluation par bloc de 24 heures de retard, incluant les fins de semaine et la semaine de relâche, à moins qu'une entente ne soit conclue entre l'enseignant et l'étudiant.

Les modalités de remise des travaux sont spécifiées dans le plan de cours ou dans les consignes remises par l'enseignant. On entend par modalités de remise : date de remise, moyen utilisé (papier ou électronique), format utilisé (Word, PDF, etc.), lieu de dépôt (classe, casier, bureau, etc.). Un travail qui n'est pas remis selon les modalités exigées pourra être refusé par l'enseignant. Dans un tel cas, les pénalités pour les retards s'appliquent.

Un travail sera refusé s'il est remis par l'étudiant alors que les autres étudiants du même cours ont reçu leur copie corrigée ou le solutionnaire de l'évaluation. Dans un tel cas, la note zéro sera attribuée.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA LANGUE — PIEA ARTICLE 5.10

Le développement des compétences linguistiques, pendant les études collégiales, appartient à toutes les disciplines, à tous les services et à toutes les directions. En participant à ce développement, tous agissent comme modèles pour les étudiants. L'acquisition de compétences linguistiques contribue au développement personnel et professionnel des individus et à leur rayonnement dans la société. Elle facilite l'accès à l'emploi et aux études supérieures. Elle est aussi essentielle à l'exercice des responsabilités sociales. En conformité avec ces principes issus de la Politique institutionnelle de valorisation de la langue du Cégep, la qualité du français doit faire l'objet d'une évaluation dans chacun des cours, à l'exception des cours portant sur l'apprentissage d'une autre langue.

Un travail dont la langue écrite est jugée inacceptable peut être refusé par l'enseignant. Dans un tel cas, les pénalités pour les retards dans la remise des travaux s'appliquent.

Une pénalité est imposée pour les fautes, jusqu'à concurrence de 10 % de l'évaluation écrite ou orale, et ce, dans la mesure où l'étudiant a accès aux outils de révision linguistique.

MÉDIAGRAPHIE

DOCUMENTATION OBLIGATOIRE

Matériel de cours disponible sur Léa ou dans le dossier partage de l'enseignant.

DOCUMENTATION COMPLÉMENTAIRE

Aucune.

MATÉRIEL REQUIS ET FRAIS (S'IL Y A LIEU)

L'étudiant doit avoir en tout temps lors du cours,

- une clé USB ou autre pour sauvegarder ses travaux
- un crayon et des feuilles pour la réalisation des travaux

MODALITÉS DE DIFFUSION DES DISPONIBILITÉS DE L'ENSEIGNANT

Les périodes de disponibilités de l'enseignant sont affichées à la porte de son bureau.

Vous pouvez communiquer avec vos enseignants par courriel ou par MIO (https://cstj.omnivox.ca).

Pour consulter les avis d'absence et de retard des enseignants: portail Omnivox et écran à l'accueil.

POLITIQUE DE FRAUDE ET PLAGIAT

Vous trouverez la politique institutionnelle du CSTJ sur la fraude et le plagiat en cliquant sur le lien suivant: Politique institutionnelle sur la fraude, le plagiat et la tricherie par les étudiants